

Postulat
pour une forêt rendue aux promeneurs

Depuis plusieurs années nos forêts sont régulièrement envahies par des véhicules motorisés qui n'ont aucun rapport avec l'entretien régulier de nos paysages.

En effet, des motos destinées aux cross empruntent nos sentiers pour y effectuer de longues tournées et y mettent les promeneurs en danger. Un parcours est même utilisé en pleine forêt sur les hauts de la commune.

L'explosion démographique que connaît notre région ne fait qu'amplifier le problème; les promeneurs et les engins motorisés sont de plus en plus nombreux à se rendre dans nos forêts.

Face à cette situation, il serait judicieux d'entreprendre des démarches notamment avec la commune voisine de Monthey afin de construire des obstacles qui permettent le passage des piétons mais pas des véhicules motorisés sur les sentiers.

En conséquence, et en conformité à l'art. 32 du règlement du Conseil général, nous demandons que le Conseil Municipal engage une étude visant à la sécurisation et au maintien d'un environnement sain dans nos forêts.

Collombey-Muraz, le 31 janvier 2016.

1^{er} signataire : Schmid Daniel



Cosignataires : pour le groupe ADG, Nathalie Cretton



17.02.16

Réception

17.02.16

Recevable